RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Administration générale

MINISTERE DE L'ECOLOGIE
DU DEVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ENERGIE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 23 JAN. 2013

Portant promotion au grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle au titre l'année 2013

NOR : DEVK 1301728A

(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2012 fixant le taux de promotion pour le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts au titre des années 2013 à 2015 ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2012 portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle au titre de l'année 2013,

Arrêtent :

Article 1er

Les ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts de classe normale dont les noms suivent, sont promus au grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle à compter du :

1er janvier 2013 :

DANEL (Jean-Baptiste)

GUERIN (André-Jean)

OLLIVIER (Jean-Yves)

MENARD (Jean-Noël)

BLANC (Nicole)

1er juillet 2013 :

POLY (Jean-Pierre)

PITIE (Christian)

QUEVREMONT (Philippe)

MOULINIER (Alain)

AZEMA (Daniel)

PRINTEMPS (Alain)

DEBIESSE (Georges)

GUITTARD (Marie)

AZAM (Claude)

DURVILLE (Jean-Louis)

BOUGEAULT (Philippe)

BURBAN (Gilles)

CORTE (Jean-François)

BUREAU (Dominique)

GUILLET (Jean)

FREY (Vincent)

GAZEAU (Jean-Claude)

BOUCHARD (François)

MALERBA (Jean-Michel)

CAZALERE (Marie-France)

GONTIER (Nicole-Suzanne)

LACAVE (Jean-Marc)

LEVRAUT (Anne-Marie)

MATHIEU (Gérard)

BACHOC (André)

LEBLANC (Gilles)

REBUFFEL (Jean

DUPONT (Hervé)

LAHOCHE (Pierre)

LESAFFRE (Benoît)

Article 2

Le Secrétaire général du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le Secrétaire général du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, sont chargés de l'exécution du présent arrêté sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 23 JAN. 2013

Pour la ministre de l'écologie, du développement durable
et de l'énergie et par délégation
Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
et par délégation
La chef du centre interministériel de gestion des IPEF
S. MANGIANTE

La Chef du centre interministériel
de gestion des IPEF

Sophie MANGIANTE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Administration générale

MINISTERE DE L'ECOLOGIE
DU DEVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ENERGIE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 23 JAN. 2013

Portant promotion au grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts au titre l'année 2013

NOR : DEVK 1301730A

(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2012 fixant le taux de promotion pour le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts au titre des années 2013 à 2015 ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2012 portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts au titre de l'année 2013,

Arrêtent :

Article 1er

Les ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts dont les noms suivent, sont promus au grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, à compter du 1er juillet 2013 :

TANAYS (Eric)

DELAPORTE (Valentin)

GRAMMONT (Philippe)

MICHAUX (Hélène)

FISSE (Eric)

CUCCURU (Philippe)

GREBOT (Benjamin)

BLANC (Jean-Louis)

PLU (Matthieu)

LABORY (Séverine)

RITZ (Dominique)

LEBEL (Antoine)

MARIANI (Alexis)

TESSIER (Laurent)

LEJOSNE (Gaëlle)

ROY (Anne-Laure)

COUVREUX (Fleur)

BIVER (Corinne)

LEGAY (Baptiste)

CRASSOUS (Renaud)

MIGNOT (Dominique)

COSSON (Arnaud)

CARCAS (Stéphane)

MEYER (Nicolas)

GOMEL (Cyril)

FAURE (Jean-Baptiste)

CLERC (Pierre-François)

EVEN (Marie-Aude)

BORET (Daphné)

JEANDIN (Caroline)

DAVRINCHE (Dominique)

JOURDAN (Grégoire)

SCHMITT (Hervé)

AZNAR (Olivier)
LE TOURNEUR (Yann)
ROUSTEL (Sébastien)
HOLIN (Hubert)
ROUSSET (Sylvain)
PANAHI-CALMEN (Katayoune)
DENORMANDIE (Julien)
DEHORNOY (Julien)
GERMAIN (Céline)
SIMEONI (Raphaëlle)
ROLLIN (François)
MEASSON (Karine)
BRON SAÏDATOU (Florence)
CLAUDEL (Ludovic)
BOUGET (Christophe)
DOUMAS (Emmanuel)
WALCKENAER (Bertrand)
VIVIER (Pascal)
CHAUVOT DE BEAUCHENE (Xavier)
DUPREZ (Fabien)
TREGUER (David)
CHANTRE (Xavier)
JARRIGE (Françoise)
BOUNY (Didier)
GRELOT (Frédéric)
GUILLAIN (Pierre-Edouard)
FIAT (Laurent)
CANALIS (Stéphane)
HOSTACHY (Bruno)
DU SOUICH (Antoine)
COTTET (Claudine)
BONHOMME (Céline)
MIGEON (Jean-Louis)
RAKOCZY (Gilles)
POILANE (Paulette)
TREINSOUTROT (Didier)

DELON (Roland)
GABET (Pascal)
SIMON (Marie-Christine)
BARNOLA (Philippe)
MAGNIEN (Claude)
KOZAL (Emmanuel)
CHAUVEL (Gilbert)
LEMARIE (Cécile)
BEGUIN (Michel)
BACHELIER (Pierre)
CHANSON (Jean-Marie)
MELLIER (Guillaume)
DELOS (Marc)
PIVARD (Sandrine)
RIBEYRE-MAUMELAT (Armelle)
VALENTIN (Sophie-Charlotte)
SERRIERE (Philippe)
RENNE (Jean-Paul)
SERRIERE (Simone)
COMBY (David)
CALES (Guy)
BERTHELOT (Olivier)
MEDONI (Daniel)
CHEVALIER (Sophie)
JOUSSE (François)
RENNE (Marie)
GREBILLE (Bernard)
GRALL (Philippe)
OTHELET (Jean-Marie)
TAUBER (Mélanie)
FREMIOT (Alexandre)
CHEVALIER (Christophe)
HERMITEAU (Ingrid)
ROBERT (Florent)
DARBOUR (Romaric)
ALFONSI (Aurélien)

BRISARD (Sébastien)

STRULOVICI (Bruno)

THOME (Benoît)

MARCHAND-MAILLET (Frédérique)

BONENFANT-JEANNENEY (Camille)

GASTARRIET (Stéphane)

EYMARD (Pierre-Julien)

SENDRANE (Isabelle)

FERNANDEZ (Sara)

MOLINIER (Julie)

GRAVIER (Jean-François)

Article 2

Le Secrétaire général du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le Secrétaire général du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêts, sont chargés de l'exécution du présent arrêté sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 23 JAN. 2013

Pour la ministre de l'écologie, du développement durable
et de l'énergie et par délégation
Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
et par délégation
La chef du centre interministériel de gestion des IPEF
S. MANGIANTE

La Chef du centre interministériel
de gestion des IPEF

Sophie MANGIANTE